

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET		Date : 23/12/2022.....	
INTITULE DE L'ACTION : UN NOEL POUR TOUS.....			
DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)	0	Autofinancement	0
Frais de transport (2)	0	Participation des personnes (4)	0
Boissons et alimentation			
Coquilles au sucre	435		
Achat de fournitures (3) (à détailler)	0	Autres financements (à préciser)	
		Prise en charge CSFM	225
Assurance	0		
Tracts, affiches	0		
		Aide demandée au PIC	1200
Taxes (SACEM)	0		
Divers			
Spectacle de contes	590		
Spectacle de marionnettes	250		
Prestation mascottes	150		
Personnel bénévole	0	Bénévolat	0
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES			
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	1425	TOTAL	1425

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.